



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document que si c'est nécessaire



Bulletin d'information

Avril 2023

Mesures Salariales : des négociations 2023 (encore !) fin avril à la demande...du Groupe CASA...En attendant l'inflation grimpe !!!

Cela fait maintenant 9 mois que des « négociations salariales » ont été entamées !! Quand dans le même temps, toutes celles qui ont eu lieu dans notre Groupe n'ont mis que deux mois au maximum... Cela laisse à réfléchir sur la capacité des négociateurs à influencer sur la posture de nos Dirigeants.

Il aura donc fallu, face à cet aveu d'impuissance et malgré une forte mobilisation le 17 janvier dernier, une intervention de la Direction du Groupe CASA afin que LCL vienne à une table de négociation les 20 et 27 avril. En attendant, l'inflation n'en finit pas de grimper. Après avoir frôlé les 6% en 2022, les spécialistes annoncent une évolution à plus de 15% en milieu d'année 2023.

Pourquoi attendre fin avril et une mise en place en juillet 2023 alors que votre pouvoir d'achat nécessite une réponse immédiate ? AS s'étonne sur ce calendrier. La ficelle est un peu grosse. Mais cette négociation pré-électorale ne permettra pas de masquer un bilan largement déficitaire de certains pour les salariés.

Pour autant, nous n'en sommes qu'à l'ouverture d'une énième séance de négociation. Il faudra encore attendre de connaître ce que compte vous proposer notre Direction : le cadeau de départ de Mme Goutelle ?

Souvenez-vous, dès septembre 2022, AS demandait une mesure générale pour 2023. Contrairement aux OSR, nous n'avons jamais accepté que celle versée l'année dernière soit une avance sur 2023. Signer cette proposition dans la précipitation était une erreur. AS demande toujours :

- Une mesure générale 2023 qui ne sera aucunement une « avance » sur 2024,
- La mise en place d'un accord validant une mesure générale annuelle mécanique, comme celles pratiquées dans de nombreuses entreprises et notamment dans les entités du Groupe CASA.
- La signature d'un accord pérennisant une Prime de Partage de la Valeur (c'est possible depuis la loi du 16 août 2022 portant sur les mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat),
- La signature du prochain accord RVC (Intéressement Participation) plus avantageux pour les salariés (trop de décalage entre les résultats et sa redistribution).

LCL souhaite travailler à la conservation de ses salariés et sur sa capacité à en attirer de nouveaux. Il en a les moyens financiers... Autrement Solidaires a d'autres propositions. Elles feront partie de notre profession de foi et donc de notre feuille de route 2023/2027... **Votez utile, votez AS...**

Autrement Solidaires National : Sandra Dellarocca (MED, membre CSEC) 06 78 29 11 14, Pascale Dorche (GPSE, membre CSEC) 06 45 03 44 05, Thierry Cornu (Siège Opé.) 06 64 98 45 24, Isabelle Marro (MED) 06 47 41 91 06, Gilles Bacquet (NO) 06 78 47 48 04, Laurence Bonnat (Siège Opé.) 06 98 43 23 42, Frédéric Bureau (NO) 06 85 03 98 31, Franck Lecomte (NO) 06 80 50 77 55, Sophie Godalisse (MED) 06 62 37 98 73, Sylvie Perron (OUEST) 07 67 17 36 41, Isabelle Joncour-Danel (GPNO) 06 15 46 92 70, Soraya Baali (Siège opérationnel) 07 61 56 36 64, Laurent Fauconnier (GSO) 06.81.16.94.72, Isabelle Depecker (EST) 06.07.43.60.70, Kenny DEMARQUE (RAA) contact@autrement-solidaires.fr

